

■ **Robert Laminage S.A.**, Le Locle, CH-645-1008214-9
(FOSC du 31.01.2005, p. 12/2679036). La clause statutaire relative
à l'apport en nature effectué à la constitution est abrogée. Com-
munications aux actionnaires: lettre, télécopie, courrier électro-
nique. Statuts modifiés le 28.04.2009.
Registre journalier no 2120 du 04.05.2009
(05009062 / CH-645.1.008.214-9)